



Monsieur,

La Continuation de mon malheureux estat me force
à Continuer l'importunité dont, en ma précédente
du 26 de Juin, j'ay osé user envers vous, pousse en
oultre à ce faire par la bonne reception dont il vous
a plué daigner la susdite lettre, esperant que de
mesme vous ne refuserez de Continuer ceste lou-
able bienveillance & promptitude, envers un pau-
vre affligé, qu'alors vous avez monstré, à vous
employer pour ma recontitiation auprès de Son
Alté. laquelle, ie m'assure, ne diffcultera point
de donner lieu, à la fin, à mes tres humblees larmes,
et à vostre favorable intercession, Considerant:

Huc principes hoc reges habere
Magnificum & ingens, nulla quod rapiat dies,
Prodesse miseris, supplices fido lare
Protegere, parces afflictiis &c.

Car quant à la première responce qu'il a plué
à Son Alté donner, en renvoyant ma tres humble
requête à Messieurs les Estats Generaux, ie
sçay bien que l'arbre ne peut pas tousjours
devoir du premier coup, & me trouue par icelle
tant plus animé à poursuivre ma priere
à l'exemple de ceux qui par le refus qu'on
leur fait deviennent plus eschauffez.

Et pourquoy aussy, Monsieur, renvoyeroit son
Alt.^e ceste affaire à Mess. les Etats, pourquoy
leur cederoit elle la gloire de cest acte de cle-
mence & vertu véritablement royale, joint qu'a-
insy, Comme ie sçay de bonne part, ne pourra
nullement desplaire, ce que, touchant ce cas,
il plaira à son Alt.^e ordonner; Je vous
supplie doncques, Monsieur, tresardemment
de vouloir reassumer ceste mienne requeste
& apres avoir espié le temps d'une Constella-
tion propice, me regagner par vre sage
entremise les bonnes graces de son Alt.^e
à fin que ie puisse passer le reste de mes jours
en repos & tranquillité d'esprit, procul à curis
procul ab invidia, chez moy aux champs, ubi
me mea tellus, la re secreto tutog! regat, humiliti
loco &c. Et où ie n'aye autre subiect que de
songer comment, apres Dieu, ie puisse me rendre
digne de la bonté & clemence de son Alt.^e
et me resonger dignement de ce grand bienfaict
que par cest employ vous ferez à celui qui
jusques au tombeau sera

Monsieur
Vostre tres humble, tresdevot
& tresobligé serviteur

Brenopolis le 11^e d'octobre
1641.

J. W. Sohn

A Monsieur,

Monsieur de Spilcom, Che-
valier, Conseiller & Secre-
taire de Son Altesse.
à la Haye.